

République Française
Arrondissement de NEUFCHATEAU
Département des Vosges
COMMUNE DE DARNEY
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 28 juin 2016

Etaient présents : Mme Nicole DELAVILLE - M. Régis BELGERI - Mme Thérèse LALOGÉ - M. Yves DESVERNES - Mme Marlène CLEMENT - Mme Agnès JEANMICHEL - Mme Petra LAURAIN - M. Laurent ROUSSELOT - Mme Annette RODIER - M. Philippe ROBERT- Mme S. PALUMBO

Etaient excusés : M. Jean- Marc BOUSCHBACHER pouvoir à M. Y. DESVERNES
M. Thibault HEINTZ pouvoir à M. L. ROUSSELOT
M. Jean-Claude HATIER

Absente : Mme C. BOUYER

Date de la convocation : 23 juin 2016

Début du conseil : 20 h 40

Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Appel d'offre station de traitement eau potable ;
- Admission en non valeur.

DÉSIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SÉANCE

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 2 juin 2016 Monsieur le Maire demande si des conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1 – PERSONNEL COMMUNAL : SAISON ESTIVALE (délibération n° 20126.06.28/01)

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de recruter des saisonniers pour la gestion du camping et des entrées à la piscine pour la saison estivale, le couple hollandais ne souhaitant pas renouveler l'expérience de l'an dernier.

Les offres d'emplois ont été diffusées dans les panneaux d'information ainsi que sur le site internet de la commune.

Seulement deux candidates ont déposé leur candidature. Mr DESVERNES propose Mesdemoiselles A. FERARD et P. DELAVILLE en tant que régisseur du camping, une en juillet, l'autre en Août.

Concernant la régie des entrées de la piscine, Mademoiselle C. PARMENLOT est retenue pour le mois de juillet et c'est Mme Noëlle GRANDMAIRE, agent de la commune qui assurera le mois d'Août.

Les membres du conseil, à l'unanimité, approuvent les propositions ci-dessus.

2 – RAPPORTS ANNUELS, PRIX QUALITÉ DES SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT : exercice 2015 (délibération n° 2016.06.28./02)

Monsieur le Maire présente le gros dossier du rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement qui doit être approuvé par les membres du conseil dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Les présents rapports sont publics et permettent d'informer les usagers des services, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal adopte à lesdits rapports.

3 – ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIÈRES VOSGIENNES (délibération n° 2016.06.28/03)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Association des communes Forestières Vosgiennes a fixé la participation financière annuelle de la commune de DARNEY à 159.00 € (ce tarif est basé sur le montant des ventes de bois en 2015).

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser le montant de la cotisation soit 159.00 € pour l'année 2016.

4 – BARBELINE : VENTE DE POUTRES I.P.N. (délibération n° 2016.06.28/04)

Monsieur le Maire indique que 8 poutrelles acier IPN qui ne sont d'aucune utilité sont stockées dans des locaux de la commune. Il propose de les mettre en vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, demande à Monsieur DESVERNES de se renseigner sur leur valeur et décide de les vendre au plus offrant.

5 – EAU POTABLE : STATION DE TRAITEMENT DE L'ARSENIC ET DE RÉMINÉRALISATION – NEUTRALISATION (délibération n° 2016.28.06/05)

Monsieur le Maire précise que 3 offres ont été remises à la Commune par les bureaux d'études suivants :

- 1 - ANTEA Groupe d'ENTZHEIM
- 2 - G2C Ingénierie de MAXEVILLE
- 3 - LANGRE INGENIERIE D'INGERSHEIM

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres établis par le bureau d'études EAU 88 de SAINT-DIE des Vosges, Assistant à Maîtrise d'Ouvrage de la Commune.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de passer un marché public de maîtrise d'œuvre pour un montant de 21 480.00 € TTC avec le bureau d'études G2C Ingénierie de MAXEVILLE.

Les demandes de subventions seront établies après que les délais légaux seront respectés. Début des travaux espéré en octobre 2016.

6 - ADMISSION EN NON VALEURS (délibération n° 2016.28.06/06)

Monsieur DESVERNES fait lecture d'un courrier de Monsieur le Trésorier demandant que 58 créances, toutes inférieures au seuil de recouvrement forcé

(30 €) dont qu'aucune poursuite n'est possible à l'encontre de ces débiteurs, il s'agit bien souvent de chèques mal libellés (quelques centimes manquants) sur plusieurs exercices comptables.

Après concertation, une abstention, un contre et 11 pour, les membres du Conseil décident d'admettre en non valeurs les montants de 30.07 € sur le budget assainissement et 182.17 € sur le budget eau.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur DESVERNES fait par d'une proposition de ERDF indiquant que l'usine de couverts est alimentée par un transformateur privé vieillissant et qu'il aurait lieu de le remplacer par un transfo public plus opérationnel. Le coût serait de 44 600 € dont 50 % à la charge de la commune, refacturé à l'entreprise Affaire à suivre.

Madame A. Jeanmichel : où en est le collège ? : la décision est reportée en septembre en fonction des effectifs de la rentrée 2016/2017.

Monsieur DESVERNES distribue un petit fascicule qui a été remis aux délégués communautaires lors de la réunion qui s'est déroulée le 27 juin à Provenchères les Darney concernant la fusion des Communautés de Communes (les futures compétences, la représentation des communes au sein du futur Conseil communautaire, la nouvelle gouvernance, le nom retenu qui sera « les Vosges côté Sud Ouest », l'organisation technique) celui-ci résume un an de travail du comité de pilotage.

Monsieur le Maire revient sur la cérémonie au 25 juin et commente entre autre la venue de Madame le Maire de HUMENNE : ambiance sympa, visite à leur demande de l'église avec Mr COME, puis repas pris en commun chez Stéphanie.

M. ROUSSELOT s'interroge concernant les frais de restaurant : chaque participant autre que nos invités ont pris en charge leur repas !

Dates à retenir :

- 13 juillet en soirée : animation, retraite aux flambeaux et feux d'artifice.
- 16 et 17 juillet : fête foraine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 35

Darney, 28 juin 2016

Le Maire,

Y. DESVERNES

